MALADIES CHRONIQUES :
PRÉVENTION DU VIH

Saviez-vous que...

Des médicaments sont disponibles pour prévenir le VIH chez les personnes à risque d'acquisition de ce virus?

Faculté de pharmacie
Université de Montréal

100 ans d'excellence

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est un virus qui peut être transmis par relation sexuelle non protégée ou par partage de matériel de préparation, d'injection et d'inhalation de drogues.

Chez les personnes non infectées mais à haut risque d'acquisition de ce virus, une médication anti-VIH (TruvadaMD ou produit générique), si prise de façon appropriée, diminue le risque d'infection de 74 à 92%. On appelle ceci la Prophylaxie pré-exposition (PPrE) du VIH.

Même avec la PPrE, il est suggéré d'éviter les comportements à risque en ayant recours à des pratiques sexuelles sécuritaires (dont l'utilisation du condom) et en évitant de partager le matériel d'administration de drogues.

Votre pharmacienne ou pharmacien peut :

- Vous aider à évaluer si la PPrE peut être bénéfique pour vous;
- Vous conseiller sur les autres mesures pour prévenir l'acquisition du VIH et les autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (par exemple, chlamydia, gonorrhée, syphilis, hépatites virales);
- Vous référer à un médecin pour l'initiation de la PPrE
- Vous conseiller sur le bon usage de la PPrE;
- Faire le suivi des effets indésirables potentiels associés à la PPrE;
- Vérifier s'il existe des interactions nocives entre la PPrE et vos autres médicaments.

Si vous croyez être à risque d'acquisition du VIH, parlez à votre pharmacien ou votre médecin pour de plus amples renseignements sur la PPrE et les autres mesures pour vous protéger.